



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE DIRECTION du 29 novembre 2010**

Le 29 novembre 2010, le conseil de direction de l'IUT s'est réuni à 14h15, salle du conseil, site de Joffre, sur convocation de M. CITEAU, directeur et sous sa présidence.

### **Etaient présents :**

Mmes L'ANTON, SALLE

MM. ATTIOGBE, BARBU, BASTIANELLI, CASTAGLIOLA, CITEAU, CORMERAIS,  
GARNIER, MARCHAND, MARQUET, MORIN.

### **Etaient excusés :**

MM. GUERIN, MILLET

### **Etait invité :**

M. DUBAS

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du compte rendu du 18 octobre 2010
2. Bilan de la Nuit de l'IUT
3. Formathèque
4. Enquête insertion, promotion 2008
5. Point sur la situation des IUT et rencontre avec le Président de l'Université le 1<sup>er</sup> décembre 2010
6. Rénovation des séries technologiques industrielles
7. Questions diverses

### **1. Approbation du compte-rendu du 18 octobre 2010**

Le compte rendu du conseil de direction du 18 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

### **2. Bilan de la Nuit de l'IUT**

J-P. CITEAU rappelle que cette manifestation nationale a été initiée par la commission communication de l'ADIUT dont il est le vice président. D'après les premiers retours, près de 80 IUT ont organisé cet événement.

J. SALLE fait un rapide bilan de l'événement en précisant que plus de 80 familles sont venues assister à la Nuit de l'IUT de Nantes le vendredi 19 novembre. L'impact des moyens de communication paraît donc globalement satisfaisant (mail groupé aux lycées, informations auprès des CIO et du SUIO, affichage, actualité sur le site Internet de l'établissement).



UNIVERSITÉ DE NANTES

Elle a par ailleurs envoyé un mail à l'ensemble des personnels retraçant les points positifs et les améliorations à prendre en compte pour une nouvelle édition.

Chaque membre du conseil s'exprime à son tour sur l'organisation de cette soirée :

A. L'ANTON espère également que cette manifestation pourra être renouvelée, tout en remarquant que le point restauration n'a pas été fréquenté par les visiteurs mais par le personnel.

N. BARBU a trouvé l'expérience intéressante et indique que l'emplacement dédié aux étudiants (musique) pourrait être déplacé à la prochaine édition afin d'éviter de perturber l'activité des points d'informations. Par ailleurs, lors de la nouvelle édition, il sera important de déterminer le type d'événement à organiser : s'agit-il d'une Portes Ouvertes « bis » ? S'agit-il d'un moment festif ou d'une information aux lycéens ?

D. MARQUET est déçu du peu d'affluence rencontrée au regard de la mobilisation du personnel du département SGM. Il pense que l'organisation de cet événement serait plus adapté le mercredi, à la fois pour les lycéens et pour les étudiants. Il considère aussi qu'une véritable communication nationale a manqué. J-P. CITEAU fera remonter ces informations auprès de l'ADIUT et précise que les délais étaient trop courts pour envisager une communication de grande ampleur cette année. Il ajoute que l'utilisation de facebook pourrait être, à terme, un moyen de communication efficace vis-à-vis des lycéens et des étudiants.

Pour J. SALLE, cet événement a été apprécié des visiteurs et des CIO car de nombreux lycéens réfléchissent déjà à leur orientation à cette époque de l'année. Si J. GARNIER indique que ce sont les lycées qui incitent fortement les élèves à décider de leur orientation dès novembre/décembre, C. ATTIOGBE ajoute également que les lycéens de Terminale doivent, dès début janvier, avoir renseigné le type de spécialité choisie sur le site d'Admission Postbac. Ce dernier considère aussi que la manifestation s'est bien déroulée même s'il faudra, à l'avenir, être plus précis quant à l'objectif recherché.

Pour E. MARCHAND et P. CORMERAIS, il n'y a pas eu assez de visiteurs par rapport à l'investissement humain des départements GTE et GEII. E. MARCHAND souhaite, si le principe de cette manifestation est maintenu, qu'un autre jour soit retenu afin de faciliter la participation des étudiants et attirer plus de lycéens. De plus, il manquait, selon lui, d'affiches et de signalétiques aux abords de l'IUT. J-P. CITEAU propose que des calicots soient installés dans la ville de Carquefou pour la prochaine édition, tout en ajoutant que la pose de signalétique nécessite l'autorisation préalable de la commune.

Par ailleurs, P. CORMERAIS soulève la question de la rémunération des étudiants - musiciens qui n'a pas été prise en compte. J-P. CITEAU précise que l'IUT ne peut envisager que des défraiements en nature liés au déplacement mais que les étudiants concernés n'ont abordé le sujet de la rémunération qu'au moment de la manifestation. D'autre part, leur participation avait été envisagée dès le départ sur la base du volontariat.

Quant à P. CASTAGLIOLA, il a trouvé la démarche intéressante et souhaite une diversification des moyens de communication pour l'année prochaine. Il faudra sans doute limiter le nombre d'intervenants par stand à 2 ou 3 personnes au regard du nombre de visiteurs.

J-P. CITEAU fera part de l'ensemble de ces remarques aux membres de l'ADIUT, tout comme J. SALLE qui est membre de la commission communication.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

### **3. Formathèque**

Dans un premier temps, J. SALLE rappelle que des représentants de l'IUT seront présents au Train de l'Orientation organisé le 4 décembre prochain.

J. SALLE présente ensuite le salon Formathèque qui se déroulera du 20 au 23 janvier à la Beaujoire. 180 m<sup>2</sup> sont dédiés à l'Université de Nantes, dont 12 m<sup>2</sup> pour l'IUT de Nantes. Le CFA Inter-universités sera également représenté avec un stand de 6 m<sup>2</sup>.

A une remarque d'E. MARCHAND sur la nécessité de proposer notre propre documentation à l'entrée du salon, J. SALLE répond que seule la documentation de l'Université sera disposée à cet endroit.

A l'occasion de ce salon, il n'y aura pas de distribution de gilets estampillés « Université de Nantes » pour les personnels. J-P. CITEAU demande à ce que de nouveaux vêtements portant le logo IUT puissent être réalisés pour les Portes Ouvertes du 12 février.

Pour terminer sur l'aspect Communication, J. SALLE ajoute deux points :

- La nécessité d'uniformiser les fiches pédagogiques pour permettre leur diffusion sur le site Internet, étant donné les modifications apportées par l'Université au module de gestion du site.
- La nécessité, pour les départements, de se rapprocher du service Communication de l'IUT lors de l'organisation de manifestations, plutôt que de contacter le service Communication de l'Université qui n'a pas vocation à répondre directement à ce type de demande.

### **4. Enquête insertion, promotion 2008**

V. CLAUDEL présente l'enquête insertion/devenir des diplômés 2008 engagée par le ministère auprès de l'ensemble des IUT. Pour l'IUT de Nantes, ce sont 643 anciens élèves qui seront enquêtés. Les courriers comportant les questionnaires seront envoyés avant les vacances de Noël et les retours d'enquête pourront être saisis directement sur Internet par les diplômés. Ils pourront également le faire par courrier, voire par téléphone. Dans tous les cas, les saisies de résultats de l'enquête prendront fin au 30 avril.

Quelques chiffres à retenir pour l'enquête sur les diplômés 2007 menée en 2009-2010 :

- Une insertion « immédiate et durable » qui a diminué de moitié depuis 2001 (16 % au plan national en 2007 contre 32 % en 2001),
- Un doublement du nombre de diplômés choisissant de réaliser une année d'études complémentaires entre 2001 et 2007,
- 80 % des formations réalisées en un an après l'obtention du DUT sont des licences professionnelles,
- 88 % de ceux ayant suivi une licence professionnelle après leur DUT ont un emploi,
- Un niveau moyen de salaire net qui passe de 1 300 € en 2001 à 1 500 € en 2007 (primes et 13<sup>ème</sup> mois compris),
- Seuls 7 % des diplômés DUT poursuivent leurs études à l'étranger.

Il est important que ces chiffres puissent être exploités lors d'événements type Portes Ouvertes, Nuit des IUT, ou encore sur les salons.



UNIVERSITÉ DE NANTES

Pour améliorer le taux de retour lié à l'enquête sur les diplômés 2008, V. CLAUDEL propose quelques solutions :

- Chaque département effectue des relances téléphoniques et par mail auprès des diplômés 2008 sur un jour déterminé (ex : le samedi des Portes Ouvertes afin de contacter un maximum d'enquêtés),
- Des étudiants s'associent à cette enquête, dans le cadre d'un projet tutoré, en participant aux relances sur un jour déterminé,
- Eviter de démultiplier les enquêtes réalisées auprès des diplômés et ne retenir que cette enquête nationale,
- Recruter des étudiants sur un jour déterminé pour réaliser ces relances, en lien avec le service des Affaires Générales.

C'est cette dernière proposition qui est retenue par les membres du conseil de direction.

## **5. Point sur la situation des IUT et rencontre avec le Président de l'Université le 1<sup>er</sup> décembre**

Une Assemblée Générale de l'ADIUT/UNPIUT aura lieu le 16 décembre prochain afin de poursuivre, notamment, la discussion sur la place des IUT au sein du système Université. Par ailleurs, J-P. CITEAU rencontrera le Président de l'Université de Nantes le 1<sup>er</sup> décembre prochain avec les directeurs des IUT de St Nazaire et La Roche Sur Yon, ce qui permettra d'aborder une nouvelle fois le sujet. En effet, les services de l'Université de Nantes n'ont pas respecté les préconisations de la dernière circulaire DGESIP dans le cadre de la préparation budgétaire 2011.

Néanmoins, il semble que des dissensions apparaissent entre l'ADIUT et l'UNPIUT sur l'évolution du système IUT. Pour N. BARBU, il est important que l'ADIUT communique plus largement sur la création d'un statut particulier pour les IUT (type article 43 de la Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 relative à l'enseignement supérieur). Selon J-P. CITEAU, la position de l'UNPIUT serait la création d'un établissement ad hoc au niveau national alors que l'ADIUT préconiserait un niveau régional.

D'autre part, N. BARBU souligne qu'une motion de l'association des chefs de départements GEA a été votée pour que les IUT sortent du système Université et bénéficient d'une véritable autonomie financière. Pour E. MARCHAND et P. CASTAGLIOLA, il est difficile d'envisager cette sortie étant donné le contexte de la loi LRU et de la loi de programme de 2006 qui, au contraire, favorisent l'autonomie et le regroupement des universités.

Pour plus de visibilité, P. CASTAGLIOLA envisagerait plutôt le rattachement des formations dispensées par les IUT aux écoles d'ingénieurs type EPUN. Au contraire, N. BARBU préconise la création d'une véritable licence universitaire de technologie qui donnerait plus de sens au système actuel du DUT en 2 ans. Il ajoute qu'il n'y a aucune contradiction entre la création d'un établissement ad hoc et le respect du statut des enseignants et personnels biatoss.

Concernant la réunion du 1<sup>er</sup> décembre entre les directeurs d'IUT et le Président de l'Université, les membres du conseil de direction souhaiteraient que les points suivants soient également abordés :

- Le montant exact des ressources générées par l'IUT au niveau budgétaire,
- Les difficultés à utiliser les ressources liées aux contrats professionnels qui arrivent tardivement dans l'année et qui ne permettent pas d'investir,
- La nécessité d'obtenir des précisions et des délais relatifs au déménagement des locaux de Joffre vers la Fleuriaye ; ce qui permettrait d'envisager la possibilité de travaux de rénovation sur Joffre.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

## **6. Rénovation des séries technologiques industrielles**

C. MILLET s'est rendu à une réunion sur le sujet au Rectorat, en remplacement de J-P. CITEAU. Cette réforme des bacs technologiques impactera l'IUT d'ici 2 ans, sachant que de nouvelles filières, plus généralistes et plus transversales, seront créées. Elle concerne près de 1850 élèves en Pays de Loire. Il s'agit notamment de rendre les filières industrielles plus attractives et de favoriser l'accès des bacs technologiques aux IUT et aux écoles d'ingénieurs.

Selon J-P. CITEAU et A. L'ANTON, cette réforme risque néanmoins de rendre les étudiants trop généralistes, ce qui nécessitera d'adapter les programmes pédagogiques nationaux pour les départements industriels.

## **7. Questions diverses**

### **a. Cérémonie des vœux du MEDEF Pays de Loire**

J-P. CITEAU annonce que le MEDEF souhaiterait organiser sa cérémonie des vœux 2011 le 7 janvier à l'IUT, dans le forum du site de la Fleuriaye. Ils prendront en charge l'organisation de l'événement. Les membres du conseil de direction ne formulent pas d'objection particulière.

Les vœux de l'IUT auront lieu le 6 janvier à Joffre.

### **b. Point sur le CFA Inter-universités**

A. L'ANTON présente les missions et le fonctionnement du CFA Inter-universités. Il assure 19 formations auprès d'apprentis de Bac + 2 à Bac + 5 et est dirigé par un conseil de perfectionnement d'une vingtaine de personnes. Cela représente un effectif d'environ 220 apprentis sur 3 universités (Nantes, Le Mans et Angers).

Quelques éléments de compréhension concernant les finances du CFA :

- 60 % des ressources proviennent de la taxe d'apprentissage,
- 40 % des ressources proviennent de la subvention régionale d'équilibre,
- Le budget 2011 s'élève à 1 600 000 €,
- Des inquiétudes se font jour : l'Université souhaite bénéficier d'une subvention en provenance du CFA pour le financement de projets associatifs.

A. L'ANTON précise par ailleurs que les perspectives d'évolution des formations par apprentissage sont intéressantes.

Le point sur l'apprentissage sera développé au prochain conseil de direction.

### **c. Tournoi de gestion**

N. BARBU indique que la finale du tournoi de gestion, organisée par le conseil de l'ordre des experts comptables, aurait lieu à l'IUT le 30 mars 2011, sur le site de la Fleuriaye.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01

d. Ecrans vidéo

N. BARBU souhaite que des écrans vidéos soient installés à l'accueil et dans les départements de chaque site afin de diffuser de l'information auprès des étudiants (événements, colloques, emplois du temps, ...). A ce sujet, V. CLAUDEL précise qu'il travaille actuellement sur ce dossier avec Y. GRATON, responsable du CAIRRAT. Une visite de l'UFR de Sciences, précurseur en la matière, a lieu le 1<sup>er</sup> décembre.

e. « Chic Choc Day »

J. SALLE informe les membres du conseil de la tenue d'une journée « Chic Choc Day » le vendredi 17 décembre, à l'initiative d'étudiants de GEII et de SGM. Les étudiants et le personnel sont invités à s'associer à cette manifestation (tenue vestimentaire requise : costume – cravate pour les hommes et tailleur pour les femmes). Le conseil de direction se prononce favorablement.

Ces étudiants voudraient organiser une soirée sur le même thème plus tard dans l'année.

f. Chèques photocopies

E. MARCHAND soulève le problème des chèques photocopies qui n'ont pas encore été mis à disposition des départements. Ces crédits devant obligatoirement être utilisés en 2010, J-R. DUBAS précise qu'ils seront transférés sur le compte des départements au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre.

Les débats étant clos, la séance est levée à 17h20.

Le prochain Conseil de Direction est fixé au 10 janvier 2011, sur le site de la Fleuriaye à 14h15.



UNIVERSITÉ DE NANTES

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE  
3 rue du Maréchal Joffre . BP 34103 . 44041 NANTES CEDEX 01  
téléphone : 02 40 30 60 90 – télécopie : 02 40 30 60 01